

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
<u>en exercice :</u>	15
<u>présents :</u>	13
<u>votants :</u>	15

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 18h00

le Conseil Municipal de la Commune de VILLETUREIX
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick LACHAUD, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 29/05/2026

PRESENTS : M. LACHAUD Patrick / M. BENEDETTI Pierre Albert / M. DARIAS Jean Jack / Mme BANULS Estelle / M. DUPUY Guy / M. ETOURNEAU Francis / M. BERARDI Eric / M. DUMAS Yann / Mme CABIROL Marie-Pierre / Mme BERTAUD Béatrice / Mme SAMPL-REBIERE Angélique / M. DURAND Geoffrey / Mme PAULIN Stella.

ABSENTES EXCUSEES : Mme SALAHA Martine pouvoir à Mme BANULS Estelle / Mme ANDRIEUX Laetitia pouvoir à Mme PAULIN Stella.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Mme BERTAUD Béatrice a été nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026-55 // 5.3 : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 16 mai 2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. DUPUY Guy, M. DARIAS Jean Jack et M. DURAND Geoffrey, Mme PAULIN Stella. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués titulaires :

Sont candidats :

- M. LACHAUD Patrick
- M. BENEDETTI Pierre Albert
- Mme SALAHA Martine

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8



Ont obtenu :

- Mme SALAHA Martine 15 voix
- M. LACHAUD Patrick 15 voix
- M. BENEDETTI Pierre Albert 15 voix

Mme SALAHA Martine, M. LACHAUD Patrick et M. BENEDETTI Pierre Albert ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Élection des délégués suppléants :

Sont candidats :

- Mme BANULS Estelle
- M. DARIAS Jean Jack
- M. DUPUY Guy

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. DUPUY Guy 15 voix
- M. DARIAS Jean Jack 15 voix
- Mme BANULS Estelle 15 voix

M. DUPUY Guy, M. DARIAS Jean Jack et Mme BANULS Estelle ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

COPIE CONFORME,
En Mairie le 05 juin 2026
Le Maire, Patrick LACHAUD

La secrétaire de séance
Mme BERTAUD Béatrice

Certifié exécutoire :
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le 08/06/2026
Et de la publication, le 08/06/2026
Le Maire Patrick LACHAUD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux 9 Rue Tastet 33063 Bordeaux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>